

Mon permis de piéton

Autor(en): **Montenailles**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 4

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

époux à sa taille en la personne du cordonnier Michel, un vieux garçon fainéant et libertin. Le dit reçu, à la clôture de la cérémonie, la valeur stipulée de six cents francs pour prix du sacrifice — jolie somme pour l'époque. Après la célébration, les époux se rendirent par chemin de fer à Villeneuve où ils avaient résolu de s'embarquer à destination de l'autre bout du lac.

Michel comptait bien mener joyeuse vie avec la rançon de Nanette. Six beaux billets de cent ! il y avait de quoi tenter ses appétits de viveur. A vrai dire, il lui eût convenu d'effectuer le trajet isolément, c'est-à-dire pour son propre compte, mais cela ne paraissait guère possible ; n'était-ce pas un voyage de noces ?

Les pensées les plus audacieuses hantaient l'imagination du marié à son arrivée au port au moment où la vieille « Hironnelle » s'appropriait à lever l'ancre pour les rivages enchanteurs d'Ouchy et de Genève.

Michel s'élança en avant, feint d'échanger quelques brèves paroles avec l'employé de la compagnie de navigation et revient auprès de la Nanette qui accourait.

— Oh ! quel dommage, s'écriait-il avec une intonation désolée, il n'y a plus qu'une place ; veux-tu y aller, toi ?

— Vas-y plutôt, toi ; j'aurais trop peur de me perdre, seule dans cette grande ville ! répond généreusement la naïve épouse.

Alors, le malin compagnon, qui n'attendait que cela, enjambe la passerelle et le bateau s'éloigne au souffle bruyant de la vapeur, dans le clapotis de la vague tourmentée.

Des petits signes de la main parent du débarcadère auxquels répond inlassablement le mari volage...

Et c'est ainsi que Michel, le cordonnier, commença sa lune de miel avec la dot de la commune !

Alphonse Mex.

**LA STENOGRAPHE
DU PRESIDENT DES ETATS-UNIS**

Cyrano, publie cette anecdote :

« Le président Coolidge est un homme d'une grande politesse et qui a horreur d'adresser des reproches à quelqu'un. Lorsqu'il y est obligé, il s'efforce toujours, par quelques phrases aimables, d'en atténuer la rigueur.

Ces jours derniers, il demanda par devant lui sa principale sténographe.

— Miss Pounder, commença-t-il, vous êtes une personne charmante.

— Oh ! monsieur le président, balbutia la sténographe...

— Si, si, vous êtes une personne charmante. Vous êtes toujours vêtue d'une façon très correcte, vous avez une voix très agréable pour vous exprimer avec beaucoup de tact...

— Oh ! monsieur le président ! reprit miss Pounder de plus en plus confuse...

— Mais je suis au regret, conclut M. Coolidge, de vous faire remarquer que votre ponctuation laisse à désirer ! »

**VARIATIONS SUR LA LANGUE
FRANCAISE**

Petit choix de phrases destinées à être dictées aux étrangers curieux de se perfectionner dans la langue française.

Il a un hectare de terre planté en vigne ; il en tire un vin qui est un pur nectar.

Chaque matin la crémère monte le laitage à l'étagé.

Laisse Thomas tranquille ; tu vois bien qu'il a mal à l'estomac.

Ce bon apôtre veut pacifier le monde ; il ne faut pas s'y fier.

Le masseur est le mari de ma sœur.

Il se fait tard, les fêtards ne sont pas encore rentrés.

Le voleur s'étant faulilé chez la bouchère lui déroba une tranche de faux-filet.

Le trésor de la famille Humbert était très ordinaire.

Il nous tarde, disent les cuisiniers, de voir les chasseurs rapporter une outarde.

Le médecin lui dit d'un air moqueur : « Vous avez un rhumatisme au cœur. »

Quel jour irons ? L'un dit lundi, l'autre mardi et moi je dis jeudi.

Une bonne action. — Mon cher ami, vous qui en avez les moyens, soyez bon...

— De quoi s'agit-il ?
— De prêter deux louis, deux pauvres louis à notre ami Lagripesou.

— Il en a donc besoin ?
— Oh ! oui... pour me les rendre !

MON PERMIS DE PIETON



QUAND j'arrivai à Lausanne, il y a quelques semaines, je n'eus pas plutôt mis le pied dans la rue que je m'entendis interpellé violemment.

— Eh là, le piéton, où allez-vous ?

— A l'Hôtel de Ville !

— Voulez-vous me montrer votre carte noire ?

— Ma carte noire ?

— Eh bien ! oui, votre carte de circulation, quoi.

— Mais, je ne suis pas en auto, je suis à pied. Je viens de Tolochenaz...

— Je ne vous demande pas d'où vous venez, reprit l'agent qui m'avait accosté. Je vois que vous avez la téméraire prétention de vous lancer dans Lausanne sans avoir l'autorisation délivrée par la Préfecture, après examen ; vous mériteriez que je vous dresse procès-verbal.

— Alors, je ne vais pas pouvoir me rendre à...

— Malheureux imprudent, mais vous ne feriez pas cinquante mètres dans la rue avant d'être sectionné en trente-six morceaux.

— Mais enfin, la rue est à tout le monde ?

— Pardon, vous retardez un peu, on voit que vous venez de Tolochenaz : la rue est aux automobilistes.

— Et moi qui n'ai pas les moyens d'avoir une douze chevaux, je ne puis pas me promener, aller à mes affaires ?

— Pas sans avoir passé l'examen qui permettra à une commission d'acrobates de vous délivrer une carte de circulation à pied, après que vous aurez, bien entendu, acquitté les droits exigés par le receveur pour l'obtention de ce permis d'aller et venir, c'est-à-dire quatre-vingts francs.

— C'est le même prix que pour un brevet de conducteur d'auto ?

— Exactement. Aller à pied est un luxe qui n'est permis qu'à des gens peu pressés, donc à des personnes qui n'ont plus leur pain à gagner ; au prix où il est, on n'a plus de temps à perdre, quel que soit le métier que l'on exerce...

— Alors, que faut-il que je fasse ?

— Allez prendre des leçons à une école de piétons.

— Mais, je n'en connais pas !

— Je vous en indiquerai une, tout près d'ici.

— Alors, je vous en prie, dites-moi vite où elle perche, j'ai hâte de pouvoir circuler librement sans m'exposer à des ennuis.

— C'est dix francs.

— Quoi ?

— Le prix du renseignement que vous sollicitez.

— Ah ! très bien, pardon... Tenez, voilà dix francs.

— Allez à deux pas, jusqu'au Carrefour des écrasés, vous verrez une grande affiche sur une façade blanche, c'est là.

Je m'élançai.

— Eh ! malheureux, pas à pied, vous n'en avez pas encore le droit, on croirait que vous tenez absolument à ce que je vous dresse une contravention. Prenez un taxi.

Je fis signe à un taxi dont le chauffeur me conduisit en maugréant jusqu'à l'école des piétons. Là, je lui donne cinq francs pour la course, autant comme pourboire. Il me dévisagea avec mépris, cracha de dégoût en me regardant et bougonna :

— Cinq francs de pourboire, si c'est pas honteux ! Fauché, va, purotain, apprenti macaque ; ne tombe jamais sous mes pneus si tu ne veux pas que je te réduise en chair à saucisse...

Je suivais pendant quelques jours les cours de

l'école des piétons. Des boxeurs affectés au service de l'établissement me martelèrent les mandibules, me défoncèrent les côtes à coups de poing pour m'endurcir contre les « sinistres » éventuels et pour m'apprendre à encaisser plaies et bosses.

On m'apprit à traverser les rues en me faufilant entre les files d'autos, à ne pas perdre mon sangfroid ; à faire un testament valable. Puis je passai l'examen.

Après quoi je me rendis à la Préfecture, en taxi toujours, avec deux photographies pour carte d'indentité et une demande établie sur feuille de papier timbré.

Un agent spécial numérotait mes abatis et quand la peinture fut sèche, il me lâcha dans la rue en me disant : « Je n'ai pas de conseil à vous donner, mais à votre place, je ferais vite l'achat d'une automobile ! C'est extraordinaire comme les piétons disparaissent vite de la circulation. On ne vit jamais vieux, dans ce métier-là... »

J'hésitai un instant, puis, finalement j'appelai un taxi et je me fis conduire chez un marchand d'automobiles.

Et j'en achetai une pour ne plus être remarqué et pour essayer de vivre un peu plus, oh ! un tout petit peu plus longtemps.

Montenailles.

Royal Biograph. — Au programme de cette semaine, deux films de réelle valeur artistique, quoique de genres différents : *Cyclone noir*, grand film d'aventures dramatiques interprété spécialement par le merveilleux cheval Rex et la jument Lady, et *Les Ailes rouges*, splendide comédie humoristique interprétée par Marion Davies, Oron Moore, Louise Fazenda, Karl Dane. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 29, matinée ininterrompue dès 2 h. 30. En soirée seulement, adaptation musicale spéciale.

« Ben-Hur » au Théâtre Lumen. — Le succès phénoménal et sans précédent à Lausanne, de « Ben-Hur » déconcerte les gens qui se croient les mieux avisés. Jamais un spectacle ne déchâta dans Lausanne un tel enthousiasme. Quatre semaines de représentations devant des salles archi-combles, n'ont rien enlevé à l'attrait prodigieux de ce chef-d'œuvre qui commence dès ce jour sa cinquième semaine. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 29, deux matinées à 2 h. et à 4 h. précises.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôt en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %

Toutes opérations de banque

Dégustez tous

les excellents vins

Aigle et Yverne 1926

CH. HENRY, AIGLE

TÉL. 78

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

LAITERIE DE ST-LAURENT

Rue St-Laurent 27

Téléphone 59.60

Spécialité : Beurre, œufs du jour, Fromages de 1er choix.

Mayakosse et Maya Santé, Tommes.

J. Barraud-Courvoisier

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,

un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLON, agent général, LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.